

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Conseil général de l'environnement  
et du développement durable

Bureau d'enquêtes sur les accidents  
de transport terrestre

### Décision du 5 septembre 2012 portant délégation de signature

NOR : DEVV1233894S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT),  
Vu le décret n° 2004-85 du 26 janvier 2004 modifié relatif aux enquêtes techniques après événement de mer, accident ou incident de transport terrestre et notamment son article 5 ;  
Vu l'arrêté du 3 mars 2011 portant nomination du directeur du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre ;  
Vu l'arrêté du 31 juillet 2012 portant nomination de M. Bernard Briend au poste de secrétaire général du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Bernard BRIEND, administrateur civil hors classe, secrétaire général du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT), à l'effet de signer, au nom du directeur du BEA-TT, tous actes et décisions, dans la limite des attributions du bureau.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 5 septembre 2012.

C. AZAM